

01

LES ACTIONS EN FAVEUR DES COPROPRIÉTÉS D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Séverine SOUVILLE

Responsable du pôle Habitat privé / Orléans Métropole

Mylène BOILEAU

Chargée de mission et animatrice régionale / Adil-Espace
Conseil Faire

02

L'EXEMPLE DE BREST MÉTROPOLE : UN OBSERVATOIRE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Gladys GRELAUD

Chargée de mission Habitat privé / Brest Métropole

Eloïse BLOUËT

Statisticienne / Agence d'Urbanisme Brest-Bretagne (Adeupa)

03

LA CONSTRUCTION DE L'OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Hélène SERGENT

Responsable thématique Habitat et Population / Topos

Eliot BOUZY

Chargé d'études Habitat et Population / Topos

04

CONCLUSION ET TEMPS D'ÉCHANGES



LA CONSTRUCTION DE L'OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS D'ORLÉANS MÉTROPOLE

ENJEUX

Rénovation énergétique

Habitat indigne

Vacance résidentielle

Revitalisation des espaces urbains





LA CONSTRUCTION DE L'OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS D'ORLÉANS MÉTROPOLE

CONTEXTE

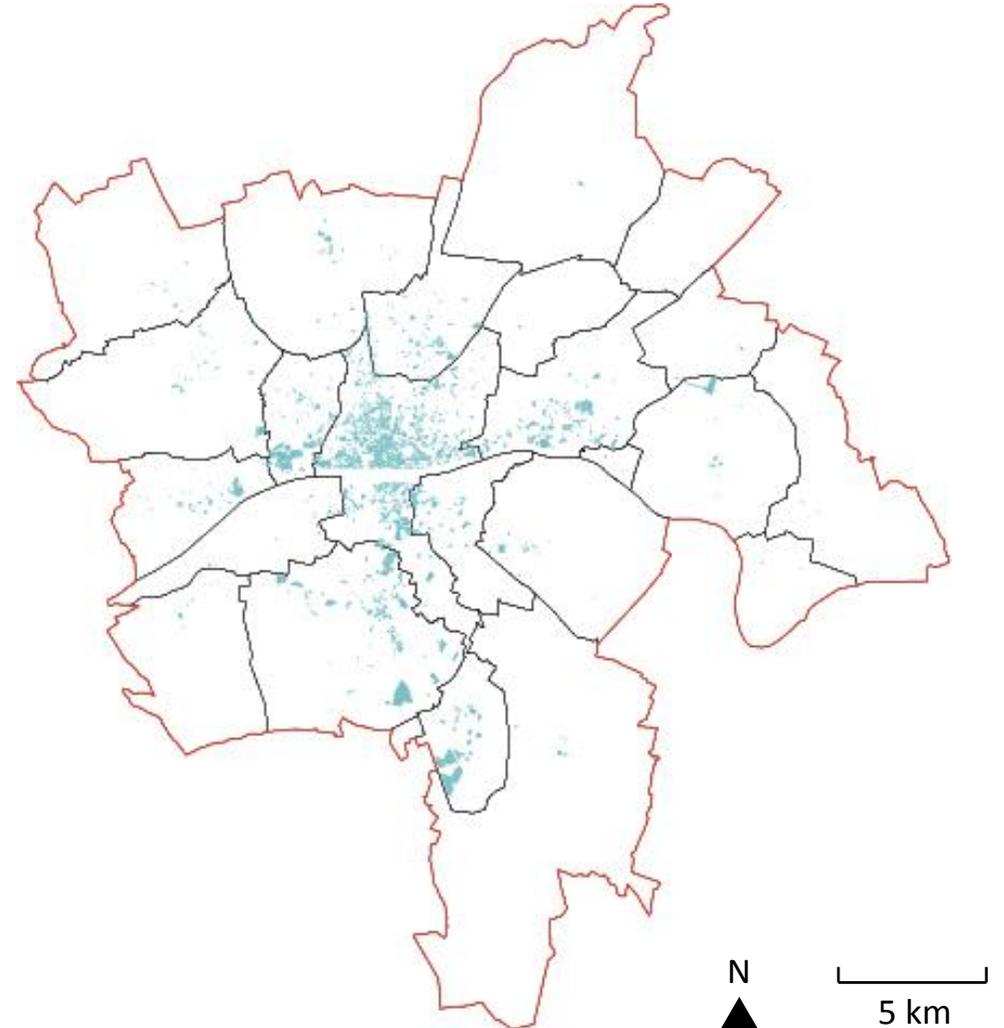
3 320 copropriétés

51 418 logements soit **1/3** du parc de logements
(Fichiers fonciers 2020)

3/4 des copropriétés se situent à Orléans

1/2 des copropriétés construites avant 1949

81 % possèdent moins de 20 logements





LA CONSTRUCTION DE L'OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS D'ORLÉANS MÉTROPOLE

TROIS OBJECTIFS

Faire un état des lieux du parc de copropriétés
pour évaluer les difficultés et les besoins sur le territoire

Identifier les copropriétés potentiellement fragiles
pour prioriser les accompagnements et les interventions publiques

Suivre les opérations en cours (Opah / plan de sauvegarde)
pour évaluer leurs effets

➔ Un observatoire pérenne





LA CONSTRUCTION DE L'OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS D'ORLÉANS MÉTROPOLE

COORDINATION ET ANIMATION

Pilotage de l'animation et des choix méthodologiques par une équipe technique de partenaires et validation par les élus

**Orléans
Métropole**

Co-pilote

Topos

Pilote et
animateur

Anah 45

Expert du
dispositif VOC
et copropriétés

**Adil – Espace
Conseil Faire**

Expert
copropriétés et
rénovation
énergétique

**Syndics de
copropriétés**

Experts
copropriétés



LA CONSTRUCTION DE L'OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS D'ORLÉANS MÉTROPOLE

MÉTHODOLOGIE

Un dispositif soutenu par l'ANAH : « Veille et Observation des Copropriétés » (VOC)

Un périmètre d'expérimentation et une temporalité d'étude :
Orléans Métropole et mise à jour annuelle des indicateurs

Des indicateurs répartis en **cinq thématiques**

Un indice de fragilité et des seuils d'alerte

Caractéristiques
principales

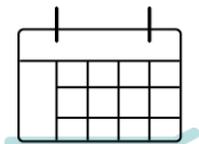
Positionnement sur le
marché local du logement

Profil socio-économique
des occupants

Etat du bâti et gestion
technique

Gestion financière et
administrative

Organisation et
fonctionnement



LA CONSTRUCTION DE L'OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS D'ORLÉANS MÉTROPOLE

ÉTAPES ET AVANCEMENT

T1 et T2 2021
Cartographie des
copropriétés



T2 2021
Rencontre des syndicats
et recueil des besoins



T2 et T3 2021
Co-construction des indicateurs
et des indices de fragilité



T4 2021
Repérage des copropriétés
potentiellement fragiles
Création des fiches d'identité



2023
Bilan Anah
Etudes thématiques



2022
Actualisation de l'observatoire



T1 2022
Construction des livrables